

Charte de Protection des données Personnelles de l'UIB

L'Union Internationale de Banques (ci-après l' « **UIB** » ou la « **Banque** ») est un acteur majeur et responsable dans le secteur bancaire.

Dans le cadre de leurs activités, les métiers de la Banque sont amenés à traiter, collecter, exploiter et stocker certaines données personnelles de leurs clients, visiteurs, ... et ce, afin de proposer les services les plus adaptés, et améliorer continuellement leurs offres.

L'UIB étant soucieuse de la protection et de la confidentialité des données personnelles, s'engage à assurer le meilleur niveau de protection aux données personnelles en conformité avec les réglementations en vigueur et les meilleures pratiques en la matière. La désignation au sein de l'UIB d'un Data Protection Officer (ci-après le « **DPO** ») présente un signe fort dans le cadre de cet engagement.

L'UIB consciente de l'importance pour ses clients, ses visiteurs, ..., de conserver la maîtrise de leurs données personnelles, réaffirme son engagement d'être un acteur responsable dans le traitement des données personnelles et partage dans cette charte sa doctrine et ses principes clés en la matière.

1. Notre engagement à sécuriser et protéger les données personnelles

En tant que Banque responsable, nous nous engageons à sécuriser et à protéger les données personnelles de nos clients, visiteurs, ..., contre toute tentative d'utilisation ou de divulgation non autorisée ou non conforme à nos engagements en terme de protection des données.

La protection et l'exploitation responsable des données personnelles ont toujours fait partie des activités clés de nos différents métiers. Nous disposons d'une expertise robuste et d'une expérience riche qui font de notre Banque un acteur de confiance pour gérer les données personnelles de nos clients, visiteurs,

Nous avons développé et mis en œuvre des politiques, des processus et des outils permettant de sécuriser rigoureusement nos opérations et nos systèmes d'information.

2. Notre engagement à utiliser les données de manière éthique et respectueuse de la vie privée

Les données personnelles de nos clients, visiteurs, ..., sont importantes et précieuses. Nous nous engageons à en faire une utilisation éthique et responsable. Nous nous engageons à ne collecter que les données nécessaires à l'exercice de nos activités ou pour se conformer à la législation en vigueur. L'exploitation des données de nos clients nous permet par ailleurs d'offrir des produits et des services bancaires de meilleure qualité, plus efficaces et plus en adéquation avec les attentes et les préférences de nos clients.

Nous nous engageons à ne pas partager les données personnelles de nos clients, visiteurs, ..., à l'extérieur de la Banque à l'exception de nos obligations réglementaires ou sous réserve de l'octroi des autorisations nécessaires.

Nous nous engageons également à responsabiliser et former nos collaborateurs à la protection des données personnelles.

3. Notre engagement à garantir une information claire et transparente

Nous nous engageons à garantir à nos clients, visiteurs, ..., une information claire et régulière concernant l'utilisation de leurs données personnelles, à travers des modes de communication adaptés.

Pour cela, les conditions d'utilisation et les finalités de l'utilisation des données personnelles sont communiquées aux personnes concernées par le traitement et nous recueillons le cas échéant leur accord, dans le respect des conditions posées par la loi.

- [Téléchargez notre la Politique de protection des données personnelles de l'UIB](#)
- [Téléchargez la Notice d'Information « Contrôle d'accès aux locaux de l'UIB par badge »](#)

4. Notre engagement à garantir vos droits

Toute personne physique concernée par le traitement de ses données à caractère personnel dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, ainsi que d'un droit d'opposition. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits auprès du DPO de l'UIB à l'adresse suivante : « dpo@uib.com.tn ».

Les personnes concernées ont également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles (INPDP).